

Le Premier ministre sacrifie-t-il les malades de l'obésité par manque de vaccin ?

Pourquoi les personnes atteintes d'obésité ne sont-elles pas prioritaires pour se faire vacciner contre le coronavirus ? La Ligue contre l'obésité réclame des réponses aux autorités sanitaires et au gouvernement. Et dénonce un scandale sanitaire qui affecte 7 millions de Français, soit 15% de la population adulte du pays. L'obésité ou la grande méprisée de la vaccination anti-Covid-19.

En France, l'obésité n'est pas reconnue comme une maladie. Et elle en paie le prix fort ! Un prix humain injuste et cruel. Un prix scandaleux d'autant plus incompréhensible et inadmissible que l'obésité est considérée comme l'une des pathologies les plus à risques de contracter une forme grave de la Covid-19.

Mais alors pourquoi l'obésité ne figure-t-elle pas dans la liste des personnes à hauts risques pouvant bénéficier d'une vaccination prioritaire ?

Pourquoi cet inventaire pathologique, décrété en milieu de semaine dernière par le gouvernement sur recommandation du Conseil d'orientation de la stratégie vaccinale, ne se soucie guère des quelque 7 millions de Français, soit 15% de la population adulte **(1)** atteinte de la maladie chronique la plus répandue en France ?

Pourquoi certaines affections, dont la Ligue contre l'obésité ne nie absolument pas la gravité, semblent soudainement être mieux considérées par les autorités sanitaires et le gouvernement alors que moins à risque que l'obésité ?

Pourquoi les experts français de l'obésité ne sont-ils pas entendus au moment où, en Irlande, des médecins spécialistes du métabolisme **(2)** constatent les terribles dégâts du variant anglais du virus et lancent un appel pour prioriser, sans plus attendre, la vaccination des personnes atteintes d'obésité sous peine de voir les hospitalisations et la mortalité exploser ?

En qualité d'association nationale représentant **9 000 membres** et disposant de l'agrément santé pour représenter les patients, la Ligue contre l'obésité s'interroge.

Faut-il appartenir à certains cénacles parisiens pour obtenir que la maladie que l'on combat soit prise en considération au plus niveau des instances sanitaires et gouvernementales ?

Pourquoi cette hiérarchie, à nos yeux, infondée et totalement discriminante ?

Pourquoi nos questions sur la reconnaissance de la maladie obésité restent-elles régulièrement sans réponse ?

Sans doute les aveux sont-ils trop difficiles à assumer.

Au tableau noir des victimes de la pandémie, indépendamment des critères d'âge, les personnes souffrant d'obésité détiennent le triste record des hospitalisations et des décès. La preuve, une fois encore, par des chiffres connus de tous et affichés partout :

« **47%** des patients infectés entrant en réanimation sont en situation d'obésité indépendamment de l'âge, de l'hypertension artérielle et du diabète », précise le ministère de la Santé sur son site remis à jour le 11 janvier **(3)**.

Autre preuve incontestable : les données de Santé publique France du 14 janvier dernier **(4)** révèlent que le taux d'admission en réanimation des personnes atteintes d'obésité est deux fois supérieur à ceux des patients admis pour des pathologies cardiaques ou pulmonaires, près de cinq fois supérieur aux victimes de pathologies rénales, etc.

Pire : le taux de mortalité des personnes atteintes d'obésité grimpe à **40%**. Soit trois fois plus que les patients atteints de pathologies rénales **(14%)**, quatre fois plus que les cancers **(11%)**...

A chaque instant de leur vie, les personnes atteintes d'obésité luttent contre bien des maux.

Déjà privés du statut de maladie chronique pourtant reconnue comme telle par l'Organisation mondiale de la santé depuis **1997**, les Françaises et les Français atteints d'obésité en France ont payé, et payent encore, un lourd tribut à l'épidémie de la Covid-19.

Au plan sanitaire, leur pathologie n'étant pas prise en charge par l'Assurance maladie, les personnes souffrant d'obésité n'ont pu accéder à la plateforme Ameli pour obtenir un arrêt de travail simplifié en ligne.

Au plan social, elles ont été injustement bannies pendant plusieurs mois des

mesures de chômage partiel et de certificat d'isolement jusqu'à la suspension du décret obtenu par la Ligue contre l'obésité devant le Conseil d'Etat. Au plan psychologique, elles vivent une incessante stigmatisation en subissant d'ignobles attaques sur les réseaux sociaux qui les accusent d'un manque de volonté et d'être fautives de leur corpulence. Au plan vaccinal, elles sont reléguées dans les phases d'injection les plus lointaines si elles n'entrent pas dans les critères d'âge préalablement définis pour la population générale.

Aujourd'hui, le schéma flou et non abouti du gouvernement laisse à penser qu'une personne de 50 ans en situation d'obésité sera vaccinée durant la même phase 3 qu'un individu du même âge ans bien portant. Où est la cohérence ?

Si la campagne de vaccination, déjà bien lente à démarrer en France, se heurte aujourd'hui à un criant manque d'approvisionnement des doses, les personnes souffrant d'obésité ne doivent pas, une fois encore, pâtir de la gestion sanitaire calamiteuse de l'Etat, du cafouillage des masques jusqu'à la pénurie du vaccin. L'obésité, déjà malmenée, ne doit pas être la grande méprisée de la campagne de vaccination anti-Covid.

Tous les jours, toutes les heures, la Ligue contre l'obésité reçoit des messages de personnes en situation d'obésité désorientées devant le manque de clarté du calendrier de vaccination. Tous les jours, toutes les heures, elle recueille des témoignages de patients anxieux et apeurés qui ne comprennent pas cet abandon. Voire cette disgrâce.

« *Les personnes vulnérables sont les premières concernées. C'est une question éthique et d'efficacité* », a déclaré jeudi dernier, du haut de sa tribune politique, le Premier ministre Jean Castex. Qu'il le prouve en corrigeant, dès maintenant, une erreur sanitaire aux dramatiques conséquences quotidiennes.

(1) Source : étude épidémiologique de référence ObEpi-Roche 2012.

(2) Cliquez [ici](#)

(3) Cliquez [ici](#)

(4) Cliquez [ici](#) (page 34)

Contacts presse

Directrice cofondatrice Ligue contre l'obésité
Agnès Maurin 06 07 64 86 03 / agnes.maurin@liguecontrelobesite.org

Journaliste éditorialiste et porte-parole de la Ligue contre l'obésité
Philippe Palat 06 07 53 28 26 / redaction@liguecontrelobesite.org

Ligue contre l'obésité
contact@liguecontrelobesite.org

